



Certificat de Formation à la Gestion Associative

Dates prévisionnelles de la formation : Du 29/09/2025 au 07/10/2025,
Certification le 07/10/2025

Date limite d'inscription le 19 septembre 2025

PRESENTATION DE LA FORMATION

La formation consiste à faire acquérir à des bénévoles, âgés de seize ans minimum, membres d'une association, des connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

PREREQUIS ET MODE DE SELECTION

Être membre d'une association déclarée et être âgé de plus de 16 ans au premier jour de formation.
Être adhérent d'UNIFORMATION

PUBLIC CONCERNE

- Dirigeants bénévoles d'association
- Employés.ées d'association
- Etudiants
- Volontaires de Service Civique

MODALITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Le candidat peut se rapprocher de notre référent handicap, M. JOSEPH Steevenson, qui se tient à disposition pour tout aménagement éventuel de la formation.



Contactez : asp2-ofa@groupe-aprosep.com 06 94 48 53 32

DUREE

De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

- 7 jours soit 49 heures en centre de formation
- 120 heures au sein de votre association

METHODES UTILISEES

Active Mise en situation
Participative Multimodalités (FOAD)

TARIF

2 205€ par stagiaires

Prise en charge possible pour les adhérents se rapprocher de son OPCO pour les modalités de prise en charge

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation formative tout au long du parcours

MODALITE D'INSCRIPTION

Contactez OFA Guyane au 0694 26 87 49

Par mail : coordination4-ofa@groupe-aprosep.com

Fiche de renseignement

MODALITES DE CERTIFICATION

Entretien de certification collectif oral de 30 minutes. Les stagiaires exposeront les points marquants de leur formation ainsi que ses effets devant un jury, le 07/10/2025

LIEU : L'Accordeur - 1, rue Roland BARRAT - 97300 CAYENNE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement
- Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif
- Être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement
- Être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et savoir mobiliser des ressources financières

CONTENU DE LA FORMATION

1er objectif : acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement

Module 1 Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements

- La loi de 1901 : une liberté publique et contractuelle, déclinaison de ces principes
- Le projet associatif par rapport aux autres formes d'organisation de l'économie sociale

Module 2 Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

- L'approche statistique (données de cadrage)
- La structuration du mouvement associatif
- Les associations, les collectivités territoriales, l'Etat et ses composantes dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable

2ème objectif : acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif

Module 3 Compétence en matière d'organisation et de gouvernance : être capable de participer aux organes statutaires d'une association.

- L'administration et l'organisation : analyse des statuts, du règlement intérieur et notion de membre
- Les instances décisionnelles, leur organisation et fonctionnement
- Le rôle des dirigeants associatifs
- Les démarches administratives lors de la création et de la vie de l'association

Module 4 Compétence en matière de finances associatives : être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et savoir mobiliser des ressources financières.

- Les deux méthodes comptables : à partie double (sur engagement) et de trésorerie (simple)
- Les documents financiers annuels d'une comptabilité, sur engagement (bilan, compte de résultat)
- Le rapport d'activité annuel
- La tenue d'une comptabilité simple
- Les sources et les modes de financement public
- La constitution d'un dossier de demande de subvention et du compte rendu financier de suivi
- Les sources de financement privé et leurs modalités

Module 5 Compétence en matière de ressources humaines associatives : être capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles.

- Les statuts et rôles respectifs des salariés, bénévoles et volontaires
- La fonction employeur de l'association et les procédés simplifiés d'emploi
- Les droits des bénévoles
- Les responsabilités civile et pénale des bénévoles et de l'association
- Le recrutement et la fidélisation des bénévoles

Module 6 Compétence en matière de gestion de projet associatif : être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement.

- L'élaboration d'un projet d'activité ou d'événement
- La communication autour de ce projet
- L'élaboration et le suivi du budget en rapport avec un projet
- L'évaluation de ce projet

Module 7 Préparation à la certification

- Accompagnement à la validation du niveau de connaissance et/ou de compétences acquises selon le référentiel
- Entretien de certification collectif avec un jury

CONTACT

0694 26 87 49

coordination4-ofa@groupe-aprosep.com

